



Développement des filières agricoles et promotion des marchés

Depuis 1982, avec l'élaboration du premier Plan National de Développement, les interventions dans le secteur sont désormais encadrées dans cet instrument de développement global. La préparation du document de stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté, un processus qui a commencé en 2001 avec l'élaboration et l'adoption de l'IPRS, s'inscrit dans le cadre de la planification stratégique du pays traditionnellement véhiculée par Les Plans Nationaux de Développement et les Grandes Options du Plan. La nouvelle approche place la lutte contre la pauvreté au cœur de la politique publique en lui donnant la pertinence et la visibilité aux niveaux global (gouvernance, macroéconomie) sectoriel et local. Le DSCRP II, dont le mandat s'inscrit dans le cadre d'un horizon temporel de moyen terme a comme cadre de référence le Programme du Gouvernement pour la 7^{ème} législature (2006–2011), le Document de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (DSCRP I), les Objectifs du Millénaire pour le Développement et la Stratégie de Transformation Economique. L'objectif général vise à « atteindre un développement humain durable basé sur un système de production solide et dynamique dans la valorisation de son capital humain, ses capacités technologiques et sa culture dans le contexte d'un développement régional équilibré, la solidarité, la justice sociale, la démocratie et la conscience de l'environnement ».

Les axes stratégiques énoncés portent sur: la bonne gouvernance, le capital humain, la compétitivité, la structuration de l'infrastructure et la cohésion sociale. Homologué en 2004, le Plan Stratégique pour l'Agriculture, s'est inspiré dans sa conception, des politiques macroéconomiques qui façonnent et encadrent les stratégies globales prônées pour le développement du pays, expliquées dans la vision stratégique du développement à moyen terme du Gouvernement, GOP 2002–2005, dans le Plan d'Action pour l'Environnement (PANA II), dans la Stratégie Nationale pour la Sécurité Alimentaire, dans le document provisoire de stratégie de réduction de la pauvreté. Le document est encore approprié aux initiatives et les dynamiques d'intégration sous-régionale dans le cadre de la CEDEAO et du CILSS et continental dans le cadre du NEPAD. La Stratégie de Développement Agricole à l'horizon 2015 présente comme objectif majeur pour le développement du secteur « le développement rural durable fondé sur la valorisation intégrée et participative des ressources naturelles spécifiques des zones agro-écologiques (ZAE) et de la Zone Économique Exclusive (ZEE) et du potentiel humain et socio-économique local pour optimiser sa capacité de production afin d'améliorer les conditions d'existence durable des populations rurales et urbaines ». Il y a cinq axes prioritaires d'action énoncés dans le document de la Stratégie de Développement Agricole : (i) l'accès et la gestion durable des ressources naturelles (eau, terre, cultures, élevage et pêche) – convergeant avec l'axe 1 du PDDAA et les axes 1 et 2 du PNIA ; (ii) mise en valeur des produits agricoles et de la pêche – selon les axes 2, 4 et 5 du PDDAA et 3 et 4 du PNIA ; (iii) l'encouragement de la recherche pour le développement et la promotion/vulgarisation des technologies appropriées, selon les axes 1 et 4 du PDDAA et 1, 2 et 3 du PNIA ; (iv) le renforcement des services d'appui socio-économique. De concert avec l'axe 4 du PDDAA et 3 et 4 du PNIA ; (v) assurer la sécurité alimentaire durable aux populations notamment les plus vulnérables. L'axe 3 du PDDAA et de l'axe 5 du PNIA. Les axes du PNIA sont :

1. Amélioration de la gestion de l'eau
- 2. Développement des filières agricoles et promotion des marchés**
3. Amélioration de la gestion des autres ressources
4. Prévention et gestion de crises alimentaires et autres catastrophes naturelles
5. Renforcement institutionnel

Contexte

Le Gouvernement capverdien avec l'assistance de la FAO à élaboré une stratégie de développement du secteur agricole au sens large, à long terme (horizon 2015) ainsi qu'un plan d'action correspondant pour le moyen terme. Dans le cadre de l'initiative de la CEDEAO, Cap Vert c'est lancé dans l'élaboration de la présente sub-composante que s'inscrit dans le cadre de l'appui à la formulation et mise en œuvre d'un Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) pour la mise en œuvre du PDDAA/ NEPAD. Le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSCR) du pays indique la sécurité alimentaire et la garantie de la cohésion sociale en milieu rural comme les axes stratégiques centraux et dans le cadre des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté et de sécurité alimentaire, le gouvernement du Cap Vert a adoptée et mis en œuvre un certain nombre de programmes pour lever les contraintes multiples auxquelles le pays est confronté, et relancer le secteur agricole. La vision stratégique de développement à court et moyen termes du gouvernement est présentée dans le document intitulé 'Grandes Options du Plan', basés sur les orientations suivantes: (i) promouvoir la bonne gouvernance comme facteur de développement, en réformant l'Etat, en intensifiant la démocratie et en renforçant la citoyenneté, (ii) promouvoir la capacité entrepreneur, la compétitivité et la croissance ; élargir la base productive, (iii) développer le capital humain et orienter le système d'enseignement/ formation vers les domaines prioritaires de développement, (iv) promouvoir une politique globale de développement social, luttant contre la pauvreté et renforçant la cohésion et la solidarité ; (v) développer des infrastructures de base et économiques et promouvoir l'aménagement du territoire pour un développement équilibré.

Étant un secteur important de l'activité économique et sociale du Cap Vert, l'agriculture doit jouer les rôles fondamentaux ci-après :

- améliorer les conditions d'existence durable des ruraux par la promotion d'une approche intégrée du développement des communautés rurales, en misant sur le développement agrosylvo-pastoral comme axe fondamental,
- renforcer la sécurité alimentaire des populations rurales et urbaines, l'approvisionnement du marché interne et le développement du secteur touristique en plein essor.

Le gouvernement préconise la modernisation de l'agriculture, la déconcentration des services et institutions d'appui à la production, la promotion de la compétitivité dans l'agriculture et la pêche, notamment par l'élargissement et la diversification de la base productive.

La modernisation du secteur agricole et le développement rural par l'introduction de nouvelles technologies

pour l'intensification et la diversification, doivent assurer le renforcement du tissu économique rural. A cet effet, la croissance durable de la production agricole dépend prioritairement des mesures de rationalisation et d'optimisation de l'utilisation de l'eau d'irrigation. Les orientations devront privilégier le montage de mécanismes d'investissements dirigés vers une nouvelle agriculture spécialisée, complétée par la formation agro-alimentaire, et le développement d'autres secteurs stratégiques et, particulièrement le tourisme.

Les orientations stratégiques pour le secteur agricole, sont identifiées comme suit :

- la réorganisation de la production pluviale (végétale et animale) en vue de renforcer la capacité productive et la protection de ces zones,
- la diversification des activités de production et la prestation des services en milieu rural, élargissant ainsi la base productive, en accord avec les grandes orientations du plan stratégique,
- le développement et la valorisation de l'écotourisme.

Encadrement

Ce sous-programme s'inscrit directement dans les priorités stratégiques définies pour le développement du secteur agricole à l'horizon 2015, ainsi que dans les piliers du PDDAA, notamment par :

- L'amélioration de l'accès aux ressources foncières (agroforestières) et hydriques (infiltration et irrigation d'appoint) en lien avec le pilier 1 du PDDAA;
- L'intensification et la diversification durable de la production végétale, notamment horticole (fruitière et maraîchère intégrée) en lien avec les piliers 3 et 5 du PDDAA;
- Le développement de l'élevage familial intégré, notamment bovin, en lien avec les piliers 1, 3 et 5 du PDDAA;
- La valorisation des productions de qualité, spécialement végétales, et de leur commercialisation en lien avec les piliers 2, 4 et 5 du PDDAA;
- La promotion des activités de recherche-développement.

Objectif

L'objectif global est de contribuer à l'amélioration des conditions d'existence des populations rurales, y compris leur sécurité alimentaire/nutritionnelle et la réduction de la pauvreté, au travers de l'exploitation durable des ressources naturelles (sols, eau, biocénose) et la valorisation intégrée des productions végétales, animales, et autres.

Les objectifs spécifiques sont:

- promouvoir la création de revenus stables par l'activité de la production horticole irriguée et la création d'emplois agricoles et de maintenance des infrastructures hydrauliques;
- l'amélioration de l'accès durable aux ressources foncières, hydriques et biologiques par une approche agro-forestière participative;
- l'intensification et diversification de la production végétale, adaptée aux conditions agro-écologiques, notamment de l'horticulture (fruits et légumes);
- la diversification des revenus ruraux, notamment par le développement de l'élevage familial intégré, de la sylviculture et d'autres AGR;
- la valorisation des productions rurales de qualité par la promotion de la conservation, transformation et commercialisation rurale, spécialement des produits horticoles.

Les zones proposées pour la mise en œuvre du projet couvrent les ZAE III, IV et V des îles de Santiago, de Fogo, Brava, S. Nicolau et de Santo Antão.

Les sites spécifiques du projet seront choisis sur la base des critères suivants: (i) population rurale et agricole, (ii) potentiel naturel et socioéconomique pour le développement agricole, (iii) niveau d'organisation des communautés locales et présence d'initiatives locales en cours.

Coûts

Sur une durée de 5 ans, le coût total du projet est évalué à 9 525 605,33 US\$ (équivalant à 714 420 400 ECV).

COMPOSANTES

I. APPUI TECHNIQUE–ECONOMIQUE AU DEVELOPPEMENT DURABLE DES ZONES IRRIGUEES

Cette composante comprend l'ensemble des services d'appui-conseil techniques et socioéconomiques en vue de la gestion durable des ressources locales et de la mise en valeur des

nouveaux périmètres irrigués générés par la mise en place des infrastructures de stockage de l'eau d'écoulement superficielle.

2. INTENSIFICATION ET DIVERSIFICATION HORTICOLE DE LA PRODUCTION VEGETALE ADAPTEE AUX CONDITIONS AGRO-ECOLOGIQUES

L'intensification et la diversification de l'agriculture pluviale, qui occupe la majorité des agriculteurs, cible l'intégration des productions horticoles adaptées (maraîchères, racines et tubercules et fruitières), dans les zones agro-forestières aménagées en utilisant l'irrigation d'appoint. Cette approche permettra une meilleure résistance des exploitations pluviales aux chocs climatiques, la rentabilisation des exploitations et l'étalement des productions de qualité. Outre l'appui technique continu, les actions d'appui cibleront la promotion de production de matériel de plantation de qualité par les associations locales de producteurs.

3. DIVERSIFICATION DES REVENUS RURAUX PAR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE FAMILIAL INTEGRE ET D'AUTRES AGR

L'intensification de l'exploitation (améliorée et semi intensive) des ruminants au niveau des unités familiales existantes sera promue par l'exploitation durable des parcelles agro-forestières établies, notamment par la gestion participative des pâturages et la valorisation des fourrages pour l'élevage des bovins et des petits ruminants. La diversification des spéculations animales vise une utilisation intégrée des ressources disponibles pour l'élargissement des sources potentielles de revenus.

4. VALORISATION DES PRODUCTIONS RURALES DE QUALITE

Cette composante vise à créer une filière de commercialisation, spécialement pour les produits maraîchers et fruitiers, en appuyant les acteurs dans l'organisation de la commercialisation des produits frais de qualité, y compris leur valorisation, notamment par le conditionnement, la conservation et la transformation.

Tableau I – Résumé des coûts du sous-programme – Développement des filières agricoles et promotion des marchés

| Composantes | Total en ECV | % | Total en USD |
|--|-----------------------|--------------|---------------------|
| 1. Appui technico-économique au développement durable des zones irriguées | 175.115.829,00 | 22 | 2.334.877,72 |
| 2. Intensification et diversification de la production végétale, notamment horticole | 193.441.929,40 | 24 | 2.579.225,73 |
| 3. Diversification des revenus, notamment par le développement de l'élevage | 263.973.554,60 | 33 | 3.519.647,39 |
| 4. Valorisation des productions rurales, spécialement végétales | 174.763.739,00 | 22 | 2.330.183,19 |
| Total coûts de base | 807.295.052,00 | 100,0 | 6.296.441,06 |

Tableau 2 : Budget du sous-programme – Développement des filières agricoles et promotion du marché, 2010–2015

| Item | Custos (contos CV) | |
|---|--------------------|--------------------|
| | 1ere année | 6 ans |
| 1. L'appui technique-économique au développement durable des périmètres irrigués | | |
| Renforcement des capacités des acteurs (associations, ONGs, IMFs, privés, etc.) | 14.723.831 | 58.895.325 |
| Acquisition de matériels d'irrigation | 9.202.394 | 64.687.104 |
| Renforcement des capacités et appui institutionnel | 12.883.350 | 51.533.400 |
| Sous-total 1 | 36.809.575 | 175.115.829 |
| 2. Intensification et diversification de la production végétale | | |
| Production et plantation d'arbres fruitières | 13.125.000 | 52.500.000 |
| Diffusion de semences de pois d'angole | 1.987.500 | 7.950.000 |
| Appui aux associations et privés dans la production de plantes maraichères (pépinières) | 624.938 | 2.499.750 |
| Appui aux associations paysannes dans la production de boutures de patate douce a | 1.218.750 | 4.875.000 |
| Appui aux associations paysannes dans la production de boutures de manioc | 19.687.500 | 78.750.000 |
| Création de pôles d'excellences (PEX) | | 27.877.530 |
| Valorisation des ressources humaines (vulgarisation/animation/formation) | 4.747.412 | 18.989.650 |
| Sous-total 2 | 41.391.100 | 193.441.930 |
| 3. Diversification des revenus ruraux par le développement de l'élevage familial | | |
| Construction d'étable pour les bovins | 30.225.000 | 180.283.554 |
| Construction de porcheries familiales | 6.375.000 | 28.500.000 |
| Construction d'unité pour l'élevage des lapins | 2.350.970 | 27.850.000 |
| Construction d'unités apicoles | 585.000 | 2.340.000 |
| Amélioration génétique des ruminants -(Promotion de l'insémination artificielle) | 2.500.000 | 25.000.000 |
| Sous-total 3 | 42.035.970 | 263.973.554 |
| 4. Valorisation de production rurale | | |
| Construction d'unités de traitements post-récolte | 30.787.299 | 147.616.434 |
| Construction d'entrepôts de commercialisation de produits agricoles | 19.632.480 | 19.632.480 |
| Création d'une ligne de crédit opérationnelle | 1.878.706 | 7.514.825 |
| Sous-total 4 | 37.574.125 | 174.763.739 |
| Total | 181.105.100 | 807.295.052 |